



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 30 avril 2018 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de madame la Mairesse, Carole Robert.

Étaient aussi présents : Mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Lucie Cousineau et messieurs les conseillers Luc Thivierge, Roch Courville et Ghyslain Robert.

Étant également présent : Monsieur le directeur général, Pierre Gagnon.

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par madame la mairesse, Carole Robert à 19h01 en déclarant que l'article 157 du Code municipal stipule que le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

#131-04-2018

2) RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent ;

Sur la proposition des membres du conseil, qui sont tous présents, il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil renonce à cet avis de convocation.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#132-04-2018

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

1. Ouverture ;
2. Renonciation à l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire ;
4. Embauche et signature du directeur de voirie / inspecteur ;
5. Redéposer la résolution pour payer les comité 2017 ;

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



No de résolution
ou annotation

6. Subvention Hydro Québec pour le 400, route 105, Low, Québec ;
7. Application pour subvention PAARRM - Madame la ministre Stéphanie Vallée ;Député de Gatineau.
8. Politique de gestion relativement à l'accès des bâtiments de la municipalité de Low
9. Permission donnée à Pierre Gagnon, directeur général, afin d'obtenir des avis légaux et expertises au besoin pour diriger la Municipalité ;
10. Période de questions ;
11. Clôture de la séance extraordinaire du 30 avril 2018 ;
12. Levée de la séance extraordinaire du 30 avril 2018 ;

Donné à Low, ce 30e jour d'avril 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Ghyslain Robert,

APPUYÉ PAR : Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 avril 2018.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#133-04-2018

4) EMBAUCHE ET SIGNATURE DU DIRECTEUR DE VOIRIE / INSPECTEUR

ATTENDU QUE le comité d'embauche composé de la Mairesse, Carole Robert et des conseillers Joanne Mayer, Maureen Rice et Luc Thivierge ainsi que le directeur général, Pierre Gagnon, ont interrogé 7 candidats pour le poste d'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE les membres du comité d'embauche recommandent que le Conseil approuve l'embauche de monsieur Maxime Renault à un salaire annuel de 50 000.00 \$ avec une période de probation de 6 mois, entre autres, et ayant pour date de début le 1^{er} mai 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Luc Thivierge,

APPUYÉ PAR : Ghyslain Robert

ET RÉSOLU QUE le Conseil autorise l'embauche de monsieur Maxime Renaud pour le poste de directeur de voirie / inspecteur à un salaire annuel de de 50 000.00 \$ avec une période de probation de 6 mois et ayant pour date de début le 1^{er} mai 2018.

QUE le Conseil autorise, Madame la Mairesse Carole Robert et le directeur général, Pierre Gagnon, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat d'embauche de monsieur Maxime Renaud.

QUE le Conseil abroge la résolution #114-04-2018.

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



No de résolution
ou annotation

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#134-04-2018

5) **REDÉPOSER LA RÉOLUTION POUR PAYER LES COMITÉ 2017**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE le conseil retire cette résolution du procès-verbal.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#135-04-2018

6) **SUBVENTION HYDRO QUÉBEC POUR LE 400, ROUTE 105, LOW, QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE l'hôtel de ville situé au 4, chemin d'Amour a besoin de réparations majeures ;

CONSIDÉRANT QUE la subvention d'Hydro Québec pourrait servir à faire les réparations nécessaires à l'édifice du 400, route 105, Low, Québec pour que celui-ci accueille les employés municipaux ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Mayer,
APPUYÉ PAR : Luc Thivierge

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, à faire une demande de subvention auprès d'Hydro Québec pour faire les réparations nécessaires à l'édifice du 400, route 105, Low, Québec pour que celui-ci accueille les employés municipaux.

DE MANDATER le directeur général par intérim, Monsieur Pierre Gagnon, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à cette demande de subvention.

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



No de résolution
ou annotation

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#136-04-2018

7) APPLICATION POUR SUBVENTION PAARRM - MADAME LA MINISTRE STÉPHANIE VALLÉE

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'effectuer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière est accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales ;

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration consiste à effectuer des travaux visant à l'amélioration de la sécurité ou la fonctionnalité de la route ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Lac Pike est sous la responsabilité de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut réparer une partie du chemin Lac Pike afin de le rendre plus sécuritaire et fonctionnelle ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ghyslain Robert,
APPUYÉ PAR : Luc Thivierge

ET RÉSOLU de mandater le directeur général par intérim, Monsieur Pierre Gagnon, à compléter et signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents nécessaires à la demande de subvention au montant de 153 806.00 \$ pour la réparation d'une partie du chemin Lac Pike.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#137-04-2018

8) POLITIQUE DE GESTION RELATIVEMENT À L'ACCÈS DES BÂTIMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LOW

ATTENDU QUE le conseil municipal veut se doter d'une politique pour l'accès aux bâtiments de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ PAR Joanne Mayer,

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



No de résolution
ou annotation

APPUYÉ PAR Maureen Rice

ET RÉSOLU que le Conseil donne le mandat au comité administratif et au directeur général d'écrire une politique pour l'accès aux bâtiments de la Municipalité.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

#138-04-2018

9) PERMISSION DONNÉE À PIERRE GAGNON, DIRECTEUR GÉNÉRAL, AFIN D'OBTENIR DES AVIS LÉGAUX ET EXPERTISES AU BESOIN POUR DIRIGER LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la complexité des lois, entre autres, le Code municipal du Québec, Loi sur l'organisation territoriale municipale, la Loi sur les compétences municipales, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et la Loi sur la fiscalité municipale qu'un directeur général doit appliqués ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ PAR Joanne Mayer,
APPUYÉ PAR Luc Thivierge

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général, monsieur Pierre Gagnon, de demander un avis légal ou une expertise lorsque requis.

QUE le Conseil ordonne au directeur général, monsieur Pierre Gagnon, de faire rapport au Conseil suite à la suite d'une demande d'un avis légal ou d'une expertise.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

9) PÉRIODE DE QUESTION

La période de question a duré environ 15 minutes.

#139-04-2018

10) CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2018

En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.



No de résolution
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Mayer,
APPUYÉ PAR : Luc Thivierge**

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance
extraordinaire du 30 avril à 19h35.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Lucie Cousineau	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Roch Courville	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

ADOPTÉE

**11)LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30
AVRIL 2018**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lève la séance extraordinaire du 30 avril 2018.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général

Carole Robert
Mairesse